

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

19 mars 2025

Date d'Affichage

8 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,  
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick  
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît  
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline  
VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté: M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à  
M. Stéphane LECHANOINE

Madame Laëtitia DUBOSCQ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°04/06 : ADRESSAGE : ATTRIBUTION  
SUITE A LA CONSULTATION D'ENTREPRISES**

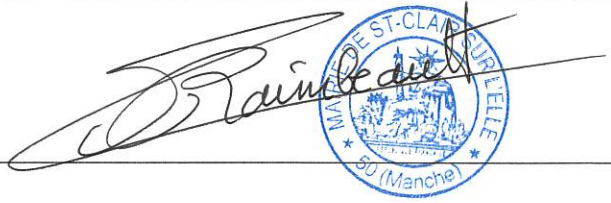
Madame le Maire rappelle la délibération 2025 - N°03/03 du 4 mars 2025 pour le  
lancement d'une consultation d'entreprises pour la fourniture de plaques de voie, de  
panneaux de rue avec pose et de plaques de numéro dans le cadre de l'adressage.

Plusieurs entreprises ont été consultées. Trois entreprises ont fait parvenir une  
offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix POUR et 1 ABSTENTION :  
- Accepte le devis de l'entreprise GIROD pour un montant de 14 115.84 € HT soit  
16 939.01 € TTC  
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

|                                                                                     |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Le secrétaire de séance<br>Laëtitia DUBOSCQ                                         | Le Maire<br>Maryvonne RAIMBEAULT                                                     |
|  |  |